

Commune de Saint-Nizier-du-Moucherotte

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

(sur fond cadastral)

Légende :

Niveau de contraintes *

- R** Zones d'interdictions
- B** Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

- I', i'** : inondation en pied de versant
- T, t** : crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
- M, m** : marécages
- V, v** : ravinements et ruissellements sur versant
- G, g1, g2** : glissements de terrain
- P, p** : chutes de pierres
- F, f** : suffosion

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

----- Limite zone d'étude

Réalisation et édition : RTM (B.A. et V.B.) AVRIL 2008

Issue de la carte établie par Alp' Géorisques en janvier 1999

Echelle : 1/5 000

